

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Septfonds, le 29 janvier 2024



Les 10 ans de la loi de 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire

OZON, Coopérative d'Activités et d'Emploi : plus de 20 ans au service des entrepreneurs du Tarn-et-Garonne, du Lot et de l'Aveyron

Les crises économique et énergétique qui succèdent à la crise sanitaire mettent en exergue la nécessité de sécuriser le statut des entrepreneurs indépendants, qui ont été fortement impactés, et se retrouvant souvent en marge des dispositifs d'aide. Un constat qu'a dressé Ozon, Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) basée à Septfonds (82) depuis 2003, qui offre à ses 75 salariés entrepreneurs, implantés dans le Tarn-et-Garonne, le Lot et l'Aveyron, à la fois des ressources mutualisées, un accompagnement individualisé et la force d'un collectif.

Or, nombreux sont les salariés ayant questionné leur rapport au travail qui se disent tentés par l'expérience entrepreneuriale. Face à la multitude de statuts possibles, opter pour une CAE reste relativement méconnu. Pourtant la CAE est l'option permettant de bénéficier de la sécurité d'un CESA (Contrat Entrepreneur Salarié Associé) équivalent CDI tout en conservant sa liberté d'entreprendre.

À l'occasion des 10 ans de la loi de 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire qui a sécurisé les CAE, focus sur ce modèle d'entrepreneuriat, rempart à l'uberisation et l'auto-entrepreneuriat.



L'entreprise partagée, une nouvelle relation au travail

Pourquoi choisir entre entrepreneuriat et salariat ? Entre indépendant et collectif ? Entre liberté et sécurité ? Autant de questions que l'on se pose au moment de se lancer dans l'entrepreneuriat. Quel statut choisir ? Ozon permet aux porteurs de projet de tester, développer et pérenniser leur activité.

Comment ? En offrant un cadre administratif et juridique leur permettant de créer et exercer leur métier, en toute sécurité. Grâce au statut d'entrepreneur-salarié, l'entrepreneur dispose d'un CDI, d'une protection sociale, d'une couverture professionnelle, d'un accompagnement renforcé pour développer ses compétences, et de services de gestion mutualisés.

Les CAE ont pris la mesure de l'évolution profonde du travail en France, marquée par le recul du CDI et la montée du travail autonome, choisi ou constraint. Elles permettent à chacun de s'épanouir dans son travail sans renoncer aux sécurités collectives.

« Depuis plus de 20 ans, Ozon offre un soutien aux individus qui ont des projets économiques. Ils fournissent un accompagnement individualisé, un cadre juridique, ainsi que des services mutualisés tels que la gestion administrative, fiscale et comptable. De plus, Ozon encourage les porteurs de projets à s'engager dans une dynamique collective de création d'activités. »

« Les entrepreneurs bénéficient ainsi d'un environnement où ils peuvent tester, développer et pérenniser leur projet en toute sécurité. Cela signifie que Ozon offre une structure et un soutien pour minimiser les risques associés à la création et au développement d'une entreprise. »

« Ozon est ouverte à tous ceux qui souhaitent mettre en œuvre une activité économique, ce qui en fait un choix pour ceux qui cherchent à effectuer une transition professionnelle ou à explorer une alternative à la création d'entreprises individuelles. En d'autres termes, Ozon offre une option pour ceux qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat, mais qui ne souhaitent pas nécessairement créer leur propre entreprise de manière isolée. »

« En résumé, Ozon fournit un soutien complet aux porteurs de projets économiques, en leur offrant des services, un cadre et une communauté pour les aider à réussir dans leurs initiatives entrepreneuriales. »

témoigne Sarah Bonnet, co-gérante d'Ozon.



Ozon se positionne comme une alternative à l'entrepreneuriat individuel, aux dérives de l'ubérisation galopante et à la précarisation des personnes qui peut en découler. La CAE Coopérative d'entrepreneurs permet d'exercer librement son métier dans un cadre géré collectivement : elle accompagne les entrepreneurs tout au long de leur aventure entrepreneuriale. De la simple idée, à l'exercice d'une activité pérenne en passant par le besoin de tester un projet, Ozon propose un parcours complet, quel que soit le niveau de maturité du projet. Pour cela, une équipe d'appui salariée de 5 personnes (moins de 4 ETP) assure l'accompagnement et les services mutualisés.

Les entrepreneurs salariés sont :

- **autonomes** dans le développement de leur activité, et accompagnés pour y parvenir,
- **des salariés** qui bénéficient à ce titre de la protection sociale et de services mutualisés qu'ils ne pourraient pas s'offrir seuls et qui leur ouvrent de nouvelles perspectives (gestion comptable et sociale de leur activité, assurance professionnelle, outils de gestion, actions commerciales communes, échanges de pratiques, formations...),
- **des associés** : la CAE leur offre la possibilité de développer également leur outil de production, c'est-à-dire la coopérative elle-même, en devenant sociétaire et en participant pleinement aux décisions de la façon la plus égalitaire qui soit : 1 personne = 1 voix,
- **tous différents** : digital manager, consultante internationale, formateur, tapissier-décorateur, libraire, designer produit, graphiste, ... : dans les CAE, les parcours professionnels, les métiers, les générations se côtoient et entrent en dialogue.

Depuis 2003, Ozon a accompagné plus de 800 personnes vers la création d'entreprise ou d'emploi. Ozon a réalisé plus de 2.8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

« Le seul risque que j'ai pris en rejoignant Ozon, c'est celui d'essayer. J'ai d'abord été séduite et rassurée par le statut de salariée sans lequel je ne me serais jamais lancée, mais durant mon parcours au sein de la coopérative qui dure depuis 8 ans maintenant, c'est tout un monde que j'ai découvert, celui de l'ESS, et un réseau d'entrepreneur.e.s chaleureux qui m'a soutenue, aidée, et m'a fait évoluer durant tout mon parcours. » raconte un entrepreneur au sein d'Ozon.



CONTACTS PRESSE

Service de presse

FLORENCE MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

URSCOP Occitanie Pyrénées

SOPHIE HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

À PROPOS DE L'URSCOP OCCITANIE PYRÉNÉES

www.scopoccitanie.coop

L'Union Régionale des Scop Occitanie pôle Pyrénées est une structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives.

Pour le développement des entreprises coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Chaque année, ce sont plus de 50 projets de créations qui sont accompagnés.

Être adhérent, c'est intégrer un réseau coopératif dynamique. L'URSCOP fédère les Scop (Sociétés Coopératives et Participatives) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. La structure est soutenue par la Région Occitanie, le FSE, Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

